

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - MAIRIE DE FONTENILLES (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21310188400012

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE GRENADE

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL M 14 (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	33
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	37
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	42
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	43
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	44
A4 - Etat des provisions	45
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	46
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	47
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	49
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	55
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	57
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	61
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	62
D2 - Arrêté et signatures	63

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 31499	MAIRIE DE FONTENILLES BUDGET COMMUNAL M 14	BP 2023
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	6 054
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	25
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA GASCOGNE TOULOUSAINE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
4 300 381,00	4 699 803,00	707,42	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 319,40	944,00
2	Produit des impositions directes/population	495,21	517,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 358,42	1 158,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	558,16	298,00
5	Encours de dette/population	837,86	796,00
6	DGF/population	148,93	154,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	43,09 %	57,60 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	101,99 %	88,70 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	41,09 %	25,70 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	61,68 %	68,70 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 527 646,00	8 293 897,17
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 233 748,83
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		8 527 646,00	8 527 646,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 460 588,47	2 676 362,95
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	378 514,53	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 162 740,05
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 839 103,00	3 839 103,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	12 366 749,00	12 366 749,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 507 000,00	0,00	2 312 975,00	2 312 975,00	2 312 975,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 659 000,00	0,00	3 441 910,00	3 441 910,00	3 441 910,00
014	Atténuations de produits	230 000,00	0,00	1 818 000,00	1 818 000,00	1 818 000,00
65	Autres charges de gestion courante	266 191,00	0,00	321 710,00	321 710,00	321 710,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 662 191,00	0,00	7 894 595,00	7 894 595,00	7 894 595,00
66	Charges financières	112 525,83	0,00	103 391,00	103 391,00	103 391,00
67	Charges exceptionnelles	42 000,00	0,00	33 660,00	33 660,00	33 660,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	6 000,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
022	Dépenses imprévues	57 223,17		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 879 940,00	0,00	8 037 646,00	8 037 646,00	8 037 646,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	420 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	280 000,00		290 000,00	290 000,00	290 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		700 000,00		490 000,00	490 000,00	490 000,00
TOTAL		5 579 940,00	0,00	8 527 646,00	8 527 646,00	8 527 646,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 527 646,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	75 000,00	0,00	76 700,00	76 700,00	76 700,00
70	Produits services, domaine et ventes div	368 030,00	0,00	597 512,00	597 512,00	597 512,00
73	Impôts et taxes	3 464 390,00	0,00	5 989 343,00	5 989 343,00	5 989 343,00
74	Dotations et participations	1 012 339,78	0,00	1 552 742,17	1 552 742,17	1 552 742,17
75	Autres produits de gestion courante	6 055,00	0,00	7 600,00	7 600,00	7 600,00
Total des recettes de gestion courante		4 925 814,78	0,00	8 223 897,17	8 223 897,17	8 223 897,17
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 927 814,78	0,00	8 223 897,17	8 223 897,17	8 223 897,17
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	93 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		93 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
TOTAL		5 020 814,78	0,00	8 293 897,17	8 293 897,17	8 293 897,17

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	233 748,83
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 527 646,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	420 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 865,89	2 433,00	36 690,00	36 690,00	39 123,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	644 890,51	65 593,19	679 178,00	679 178,00	744 771,19
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	78 592,76	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
	Total des opérations d'équipement	2 363 650,84	310 488,34	2 219 720,47	2 219 720,47	2 530 208,81
	Total des dépenses d'équipement	3 100 000,00	378 514,53	2 950 588,47	2 950 588,47	3 329 103,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	405 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	407 000,00	0,00	440 000,00	440 000,00	440 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 507 000,00	378 514,53	3 390 588,47	3 390 588,47	3 769 103,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	93 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	93 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
	TOTAL	3 600 000,00	378 514,53	3 460 588,47	3 460 588,47	3 839 103,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 839 103,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	369 000,00	0,00	682 362,95	682 362,95	682 362,95
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	700 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 069 000,00	0,00	1 182 362,95	1 182 362,95	1 182 362,95
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	139 599,79	0,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	800 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	364 000,00	364 000,00	364 000,00
	Total des recettes financières	939 599,79	0,00	1 004 000,00	1 004 000,00	1 004 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 008 599,79	0,00	2 186 362,95	2 186 362,95	2 186 362,95
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	420 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	280 000,00	0,00	290 000,00	290 000,00	290 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE FONTENILLES - BUDGET COMMUNAL M 14 - BP - 2023

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	700 000,00		490 000,00	490 000,00	490 000,00
	TOTAL	2 708 599,79	0,00	2 676 362,95	2 676 362,95	2 676 362,95

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 162 740,05
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 839 103,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	420 000,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 312 975,00		2 312 975,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 441 910,00		3 441 910,00
014	Atténuations de produits	1 818 000,00		1 818 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	321 710,00		321 710,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	103 391,00	0,00	103 391,00
67	Charges exceptionnelles	33 660,00	0,00	33 660,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	6 000,00	290 000,00	296 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		200 000,00	200 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		8 037 646,00	490 000,00	8 527 646,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 527 646,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	40 000,00	0,00	40 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	20 000,00	20 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	400 000,00	0,00	400 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 530 208,81		2 530 208,81
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	39 123,00	0,00	39 123,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	744 771,19	50 000,00	794 771,19
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	15 000,00	0,00	15 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 769 103,00	70 000,00	3 839 103,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 839 103,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	76 700,00		76 700,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	597 512,00		597 512,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		50 000,00	50 000,00
73	Impôts et taxes	5 989 343,00		5 989 343,00
74	Dotations et participations	1 552 742,17		1 552 742,17
75	Autres produits de gestion courante	7 600,00	0,00	7 600,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		8 223 897,17	70 000,00	8 293 897,17

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	233 748,83
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 527 646,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	240 000,00	0,00	240 000,00
13	Subventions d'investissement	682 362,95	0,00	682 362,95
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	500 000,00	0,00	500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		290 000,00	290 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		200 000,00	200 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	364 000,00		364 000,00
Recettes d'investissement – Total		1 786 362,95	490 000,00	2 276 362,95

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 162 740,05
--	---------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	400 000,00
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 839 103,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 507 000,00	2 312 975,00	2 312 975,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	190 000,00	797 255,00	797 255,00
60611	Eau et assainissement	27 000,00	39 611,00	39 611,00
60612	Energie - Electricité	200 000,00	345 009,00	345 009,00
60613	Chauffage urbain	70 000,00	159 353,00	159 353,00
60622	Carburants	26 330,00	39 843,00	39 843,00
60623	Alimentation	23 150,00	26 097,00	26 097,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	100,00	100,00
60631	Fournitures d'entretien	30 450,00	23 342,00	23 342,00
60632	Fournitures de petit équipement	61 880,00	47 258,00	47 258,00
60633	Fournitures de voirie	8 500,00	8 662,00	8 662,00
60636	Vêtements de travail	2 760,00	5 970,00	5 970,00
6064	Fournitures administratives	5 910,00	7 295,00	7 295,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	17 000,00	14 766,00	14 766,00
6067	Fournitures scolaires	23 425,00	20 289,00	20 289,00
6068	Autres matières et fournitures	2 410,00	12 507,00	12 507,00
611	Contrats de prestations de services	210 831,00	5 845,00	5 845,00
6135	Locations mobilières	66 410,00	80 216,00	80 216,00
61521	Entretien terrains	15 000,00	116 676,00	116 676,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	57 722,00	57 722,00
615231	Entretien, réparations voiries	17 500,00	15 285,00	15 285,00
61551	Entretien matériel roulant	27 719,00	26 127,00	26 127,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 700,00	12 928,00	12 928,00
6156	Maintenance	81 127,84	48 017,00	48 017,00
6161	Multirisques	42 000,00	39 741,00	39 741,00
617	Etudes et recherches	56 843,12	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	2 575,00	2 385,00	2 385,00
6184	Versements à des organismes de formation	19 000,00	10 190,00	10 190,00
6188	Autres frais divers	40,00	9 178,00	9 178,00
6226	Honoraires	14 480,00	4 076,00	4 076,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 700,00	7 495,00	7 495,00
6228	Divers	480,00	34 614,00	34 614,00
6231	Annonces et insertions	1 100,00	3 801,00	3 801,00
6232	Fêtes et cérémonies	19 800,00	19 004,00	19 004,00
6233	Foires et expositions	27 191,00	28 054,00	28 054,00
6236	Catalogues et imprimés	6 646,00	7 766,00	7 766,00
6237	Publications	12 388,00	12 783,00	12 783,00
6238	Divers	3 000,00	5 630,00	5 630,00
6247	Transports collectifs	7 250,00	7 019,00	7 019,00
6248	Divers	7 370,00	6 384,00	6 384,00
6251	Voyages et déplacements	1 570,00	1 557,00	1 557,00
6256	Missions	470,00	475,00	475,00
6261	Frais d'affranchissement	8 935,00	7 043,00	7 043,00
6262	Frais de télécommunications	29 396,84	47 081,00	47 081,00
627	Services bancaires et assimilés	19 200,00	19 412,00	19 412,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 285,00	2 451,00	2 451,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	10 000,00	13 152,00	13 152,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	60 000,00	69 700,00	69 700,00
6288	Autres services extérieurs	7 630,00	39 225,00	39 225,00
63512	Taxes foncières	6 547,20	4 586,00	4 586,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 659 000,00	3 441 910,00	3 441 910,00
6218	Autre personnel extérieur	76 636,00	12 000,00	12 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 611,00	9 754,36	9 754,36
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	14 543,00	41 530,12	41 530,12
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 897,00	5 727,48	5 727,48
64111	Rémunération principale titulaires	1 284 207,00	1 661 576,72	1 661 576,72
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	23 989,00	26 121,68	26 121,68
64114	Personnel titulaire - Indemnité inflat°	200,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	223 254,00	234 177,86	234 177,86
64131	Rémunérations non tit.	254 756,00	301 328,35	301 328,35
64138	Autres indemnités non tit.	3 179,00	26 058,24	26 058,24
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	3 570,88	3 570,88
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	14 517,96	14 517,96
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	249 841,00	346 331,87	346 331,87
6453	Cotisations aux caisses de retraites	350 009,00	490 209,29	490 209,29
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	7 310,00	13 242,31	13 242,31
6455	Cotisations pour assurance du personnel	91 159,00	114 792,00	114 792,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 605,00	4 600,00	4 600,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	15 199,00	35 652,16	35 652,16

MAIRIE DE FONTENILLES - BUDGET COMMUNAL M 14 - BP - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	48 450,72	48 450,72
6475	Médecine du travail, pharmacie	35 801,00	8 568,00	8 568,00
6478	Autres charges sociales diverses	600,00	300,00	300,00
6488	Autres charges	14 204,00	43 400,00	43 400,00
014	Atténuations de produits	230 000,00	1 818 000,00	1 818 000,00
739221	FNGIR	230 000,00	230 000,00	230 000,00
73928	Autres prél. pour revers. de fiscalité	0,00	1 588 000,00	1 588 000,00
65	Autres charges de gestion courante	266 191,00	321 710,00	321 710,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	38 000,00	38 000,00
6531	Indemnités	90 000,00	93 000,00	93 000,00
6533	Cotisations de retraite	7 500,00	6 000,00	6 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	9 500,00	8 000,00	8 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6553	Service d'incendie	42 271,00	43 000,00	43 000,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	800,00	400,00	400,00
65548	Autres contributions	65 000,00	88 000,00	88 000,00
657348	Subv. fonct. Autres communes	3 000,00	2 000,00	2 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	28 110,00	26 980,00	26 980,00
658822	Aides	4 000,00	320,00	320,00
65888	Autres	10,00	10,00	10,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		4 662 191,00	7 894 595,00	7 894 595,00
66	Charges financières (b)	112 525,83	103 391,00	103 391,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	120 000,00	101 000,39	101 000,39
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-8 604,17	2 390,61	2 390,61
6618	Intérêts des autres dettes	126,80	0,00	0,00
6688	Autres	1 003,20	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	42 000,00	33 660,00	33 660,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	9 660,00	9 660,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	20 000,00	20 000,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	20 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	12 000,00	4 000,00	4 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	6 000,00	6 000,00	6 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	57 223,17	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		4 879 940,00	8 037 646,00	8 037 646,00
023	Virement à la section d'investissement	420 000,00	200 000,00	200 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	280 000,00	290 000,00	290 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	280 000,00	290 000,00	290 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		700 000,00	490 000,00	490 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		700 000,00	490 000,00	490 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 579 940,00	8 527 646,00	8 527 646,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 527 646,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	35 669,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	33 278,39
= Différence ICNE N – ICNE N-1	2 390,61

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	75 000,00	76 700,00	76 700,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	60 000,00	41 700,00	41 700,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	15 000,00	35 000,00	35 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	368 030,00	597 512,00	597 512,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	3 000,00	3 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	3 200,00	3 200,00	3 200,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	6 000,00	7 100,00	7 100,00
7062	Redevances services à caractère culturel	4 000,00	3 000,00	3 000,00
7066	Redevances services à caractère social	200,00	800,00	800,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	250 000,00	527 000,00	527 000,00
70688	Autres prestations de services	30,00	10,00	10,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	80 000,00	28 000,00	28 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	12 600,00	12 800,00	12 800,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	10 000,00	12 602,00	12 602,00
73	Impôts et taxes	3 464 390,00	5 989 343,00	5 989 343,00
73111	Impôts directs locaux	2 521 390,00	2 998 000,00	2 998 000,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	2 000,00	2 000,00	2 000,00
73211	Attribution de compensation	642 000,00	1 080 437,00	1 080 437,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	39 000,00	47 000,00	47 000,00
7328	Autres fiscalités reversées	0,00	1 588 000,00	1 588 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	245 000,00	260 000,00	260 000,00
7388	Autres taxes diverses	15 000,00	13 906,00	13 906,00
74	Dotations et participations	1 012 339,78	1 552 742,17	1 552 742,17
7411	Dotation forfaitaire	401 876,00	402 701,00	402 701,00
74121	Dotation de solidarité rurale	314 815,00	337 548,00	337 548,00
74127	Dotation nationale de péréquation	171 676,00	161 379,00	161 379,00
744	FCTVA	2 000,00	4 000,17	4 000,17
74718	Autres participations Etat	0,00	591 941,00	591 941,00
74758	Participat° Autres groupements	84 500,00	26 659,00	26 659,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	100,78	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	23 372,00	25 181,00	25 181,00
7488	Autres attributions et participations	14 000,00	3 333,00	3 333,00
75	Autres produits de gestion courante	6 055,00	7 600,00	7 600,00
752	Revenus des immeubles	5 955,00	7 500,00	7 500,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	100,00	100,00	100,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		4 925 814,78	8 223 897,17	8 223 897,17
(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013				
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 000,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	2 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		4 927 814,78	8 223 897,17	8 223 897,17
= a+b+c+d				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	93 000,00	70 000,00	70 000,00
722	Immobilisations corporelles	80 000,00	50 000,00	50 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	13 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		93 000,00	70 000,00	70 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		5 020 814,78	8 293 897,17	8 293 897,17
(= Total des opérations réelles et d'ordre)				

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	233 748,83
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 527 646,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	12 865,89	36 690,00	36 690,00
2031	Frais d'études	0,00	20 000,00	20 000,00
2051	Concessions, droits similaires	12 865,89	16 690,00	16 690,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	644 890,51	679 178,00	679 178,00
2111	Terrains nus	22 000,00	364 000,00	364 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	80 000,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 220,20	10 000,00	10 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	2 228,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	0,00	3 000,00	3 000,00
21312	Bâtiments scolaires	24 475,78	74 850,00	74 850,00
21318	Autres bâtiments publics	88 159,21	66 550,00	66 550,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	5 000,00	5 000,00
21533	Réseaux câblés	61 000,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	8 000,00	8 000,00
21571	Matériel roulant	6 249,68	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	85 690,22	44 205,00	44 205,00
2181	Installat° générales, agencements	6 191,67	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	51 120,00	9 000,00	9 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	224,40	950,00	950,00
2184	Mobilier	31 455,02	23 465,00	23 465,00
2188	Autres immobilisations corporelles	175 876,33	70 158,00	70 158,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	78 592,76	15 000,00	15 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	14 412,00	0,00	0,00
2313	Constructions	30 769,20	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	33 411,56	15 000,00	15 000,00
106	Opération d'équipement n° 106 (5)	72 228,00	0,00	0,00
116	Opération d'équipement n° 116 (5)	463 502,00	322 000,00	322 000,00
123	Opération d'équipement n° 123 (5)	259 043,40	112 700,00	112 700,00
125	Opération d'équipement n° 125 (5)	26 610,00	5 000,00	5 000,00
126	Opération d'équipement n° 126 (5)	1 292 484,34	77 000,00	77 000,00
130	Opération d'équipement n° 130 (5)	60 229,10	62 220,47	62 220,47
131	Opération d'équipement n° 131 (5)	58 554,00	45 000,00	45 000,00
133	Opération d'équipement n° 133 (5)	60 000,00	1 595 800,00	1 595 800,00
134	Opération d'équipement n° 134 (5)	71 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 100 000,00	2 950 588,47	2 950 588,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000,00	40 000,00	40 000,00
10226	Taxe d'aménagement	2 000,00	40 000,00	40 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	405 000,00	400 000,00	400 000,00
1641	Emprunts en euros	399 000,00	400 000,00	400 000,00
168758	Dettes - Autres groupements	6 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		407 000,00	440 000,00	440 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 507 000,00	3 390 588,47	3 390 588,47
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	93 000,00	70 000,00	70 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	13 000,00	20 000,00	20 000,00
13911	Etat et établissements nationaux	2 532,87	959,73	959,73
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	10 467,13	19 040,27	19 040,27
	Charges transférées (9)	80 000,00	50 000,00	50 000,00
21318	Autres bâtiments publics	80 000,00	50 000,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		93 000,00	70 000,00	70 000,00

MAIRIE DE FONTENILLES - BUDGET COMMUNAL M 14 - BP - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 600 000,00	3 460 588,47	3 460 588,47
				+
		RESTES A REALISER N-1 (11)		378 514,53
				+
		D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
				=
		TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		3 839 103,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	369 000,00	682 362,95	682 362,95
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	55 000,00	204 200,00	204 200,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	167 400,00	167 400,00
1323	Subv. non transf. Départements	314 000,00	232 400,00	232 400,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	78 362,95	78 362,95
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	700 000,00	500 000,00	500 000,00
1641	Emprunts en euros	700 000,00	500 000,00	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 069 000,00	1 182 362,95	1 182 362,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	939 599,79	640 000,00	640 000,00
10222	FCTVA	46 599,79	80 000,00	80 000,00
10226	Taxe d'aménagement	93 000,00	160 000,00	160 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	800 000,00	400 000,00	400 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	364 000,00	364 000,00
Total des recettes financières		939 599,79	1 004 000,00	1 004 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 008 599,79	2 186 362,95	2 186 362,95
021	Virement de la sect° de fonctionnement	420 000,00	200 000,00	200 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	280 000,00	290 000,00	290 000,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	351,26	0,00	0,00
28031	Frais d'études	1 700,21	1 126,79	1 126,79
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	935,87	935,87	935,87
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	72 174,33	72 174,38	72 174,38
28051	Concessions et droits similaires	17 896,36	12 168,76	12 168,76
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	173,94	530,94	530,94
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	2 321,00	2 321,00
281311	Hôtel de ville	749,80	749,80	749,80
281312	Bâtiments scolaires	2 147,00	40,00	40,00
281318	Autres bâtiments publics	18 166,55	17 297,55	17 297,55
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	942,00	942,00
281533	Réseaux câblés	444,00	5 692,00	5 692,00
281538	Autres réseaux	0,00	265,00	265,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	7 137,25	7 137,25	7 137,25
281571	Matériel roulant	20 731,98	20 191,98	20 191,98
281578	Autre matériel et outillage de voirie	626,13	872,13	872,13
28158	Autres installat°, matériel et outillage	19 362,53	26 798,53	26 798,53
28181	Installations générales, aménagt divers	11 839,42	11 839,42	11 839,42
28182	Matériel de transport	15 583,39	17 331,66	17 331,66
28183	Matériel de bureau et informatique	19 808,49	20 090,94	20 090,94
28184	Mobilier	11 672,41	13 013,77	13 013,77
28188	Autres immo. corporelles	58 499,08	58 480,23	58 480,23
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		700 000,00	490 000,00	490 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		700 000,00	490 000,00	490 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 708 599,79	2 676 362,95	2 676 362,95

+

MAIRIE DE FONTENILLES - BUDGET COMMUNAL M 14 - BP - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
			RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 162 740,05
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 839 103,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 106 (1)
LIBELLE : PARC DE LASCRABERES**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		145 963,60	a 42 471,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	36 546,94	42 471,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	36 546,94	42 471,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	109 416,66	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	109 416,66	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-42 471,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 116 (1)
LIBELLE : URBA RD 68 BONREPOS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		77 402,83	a 0,00	322 000,00	b 322 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	6 569,07	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	6 569,07	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	70 833,76	0,00	322 000,00	322 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	70 833,76	0,00	322 000,00	322 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 43 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	43 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	43 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-279 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 123 (1)
LIBELLE : POOL ROUTIER**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		465 804,74	a 8 124,00	112 700,00	b 112 700,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	465 804,74	8 124,00	112 700,00	112 700,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	465 804,74	8 124,00	112 700,00	112 700,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-120 824,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 125 (1)
LIBELLE : RENOUELEMENT PARC INFORMATIQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		51 940,83	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	19 119,38	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	19 119,38	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	32 821,45	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	32 821,45	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 126 (1)
LIBELLE : Création Espace La Fontaine

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 274 511,25	a 130 516,91	77 000,00	b 77 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 274 511,25	130 516,91	77 000,00	77 000,00	0,00
2313	Constructions	1 274 511,25	130 516,91	77 000,00	77 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 376 400,00
13	Subventions d'investissement	0,00	376 400,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	133 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	167 400,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	76 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	168 883,09
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 130 (1)
LIBELLE : Rénovation énergétique Mairie Mairie annexe MDL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		95 810,15	a 0,00	62 220,47	b 62 220,47	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	95 810,15	0,00	62 220,47	62 220,47	0,00
2313	Constructions	95 810,15	0,00	62 220,47	62 220,47	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 42 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	42 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	23 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	19 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 220,47
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 131 (1)
LIBELLE : Mise en place vidéoprotection sur la commune

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		11 731,48	a 70 482,49	45 000,00	b 45 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	11 731,48	70 482,49	45 000,00	45 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	11 731,48	70 482,49	45 000,00	45 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-115 482,49
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 133 (1)
LIBELLE : Aménagement Plaine Sports 2023**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		30 024,00	a 18 300,00	1 595 800,00	b 1 595 800,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	30 024,00	18 300,00	1 595 800,00	1 595 800,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	30 024,00	18 300,00	1 595 800,00	1 595 800,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 220 962,95
13	Subventions d'investissement	0,00	220 962,95
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	48 200,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	94 400,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	78 362,95
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 393 137,05
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 134 (1)
LIBELLE : Déploiement de la Fibre Optique Noire

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		75 394,58	a 40 593,94	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	75 394,58	40 593,94	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	75 394,58	40 593,94	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-40 593,94
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	419 500	142 911	50 200	96 797	6 175	1 710 200	0	20 000	3 000	941 805	0	3 390 588
- Equipements municipaux (2)		142 911	50 200	96 797	6 175	1 710 200	0	20 000	3 000	901 805	0	2 950 588
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	419 500											419 500
Dépenses d'ordre	70 000											70 000
Total dépenses de l'exercice	489 500	142 911	50 200	96 797	6 175	1 710 200	0	20 000	3 000	941 805	0	3 460 588
RAR N-1 et reports	0	60 416	70 482	7 113	5 944	155 619	0	0	0	78 940	0	378 515
Total cumulé dépenses d'investissement	489 500	203 328	120 682	103 910	12 119	1 865 819	0	20 000	3 000	1 020 745	0	3 839 103
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	1 735 684	65 176	2 550	25 331	5 017	610 360	0	79	677	231 488	0	2 676 363
RAR N-1 et reports	1 162 740	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 162 740
Total cumulé recettes d'investissement	2 898 424	65 176	2 550	25 331	5 017	610 360	0	79	677	231 488	0	3 839 103

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	2 471 920	1 023 535	120 884	1 799 552	225 778	382 435	0	611 852	8 457	1 821 878	61 355	8 527 646
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	2 471 920	1 023 535	120 884	1 799 552	225 778	382 435	0	611 852	8 457	1 821 878	61 355	8 527 646
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	7 230 293	15 612	3 200	376 659	6 333	629 000	0	12 500	7 500	0	12 800	8 293 897
RAR N-1 et reports	233 749	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	233 749
Total cumulé recettes de fonctionnement	7 464 042	15 612	3 200	376 659	6 333	629 000	0	12 500	7 500	0	12 800	8 527 646

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

**IV
A1**

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses investissement		489 500	203 328	120 682	103 910	12 119	1 865 819	0	20 000	3 000	1 020 745	0	3 839 103
Dépenses réelles		419 500	203 328	120 682	103 910	12 119	1 865 819	0	20 000	3 000	1 020 745	0	3 769 103
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 000	0	40 000
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	400 000
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	19 033	0	90	0	0	0	0	0	20 000	0	39 123
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	19 500	76 481	5 200	103 820	12 119	44 202	0	20 000	3 000	460 450	0	744 771
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000	0	15 000
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	107 814	115 482	0	0	1 821 617	0	0	0	485 295	0	2 530 209
106	PARC DE LASCRABERES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	42 471	0	42 471
116	URBA RD 68 BONREPOS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	322 000	0	322 000
123	POOL ROUTIER	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120 824	0	120 824
125	RENOUVELLEMENT PARC INFORMATIQUE	0	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
126	Création Espace La Fontaine	0	0	0	0	0	207 517	0	0	0	0	0	207 517
130	Rénovation énergétique Mairie Mairie annexe MDL	0	62 220	0	0	0	0	0	0	0	0	0	62 220
131	Mise en place vidéoprotection sur la commune	0	0	115 482	0	0	0	0	0	0	0	0	115 482
133	Aménagement Plaine Sports 2023	0	0	0	0	0	1 614 100	0	0	0	0	0	1 614 100
134	Déploiement de la Fibre Optique Noire	0	40 594	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 594
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

MAIRIE DE FONTENILLES - BUDGET COMMUNAL M 14 - BP - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
<i>Dépenses d'ordre</i>		70 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	70 000
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	70 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	70 000
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes investissement		1 735 684	65 176	2 550	25 331	5 017	610 360	0	79	677	231 488	0	2 676 363
Recettes réelles		1 344 000	42 000	0	0	0	597 363	0	0	0	203 000	0	2 186 363
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	364 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	364 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	480 000	0	0	0	0	0	0	0	0	160 000	0	640 000
13	Subventions d'investissement	0	42 000	0	0	0	597 363	0	0	0	43 000	0	682 363
16	Emprunts et dettes assimilées	500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>391 684</i>	<i>23 176</i>	<i>2 550</i>	<i>25 331</i>	<i>5 017</i>	<i>12 997</i>	<i>0</i>	<i>79</i>	<i>677</i>	<i>28 488</i>	<i>0</i>	<i>490 000</i>
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	<i>200 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>200 000</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>191 684</i>	<i>23 176</i>	<i>2 550</i>	<i>25 331</i>	<i>5 017</i>	<i>12 997</i>	<i>0</i>	<i>79</i>	<i>677</i>	<i>28 488</i>	<i>0</i>	<i>290 000</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		2 471 920	1 023 535	120 884	1 799 552	225 778	382 435	0	611 852	8 457	1 821 878	61 355	8 527 646
Dépenses réelles		2 080 236	1 000 359	118 334	1 774 221	220 761	369 438	0	611 773	7 780	1 793 389	61 355	8 037 646
011	Charges à caractère général	83 785	145 322	29 393	803 512	73 036	369 438	0	239 185	7 780	533 024	28 500	2 312 975
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	670 237	88 621	957 518	147 725	0	0	372 588	0	1 172 365	32 855	3 441 910

MAIRIE DE FONTENILLES - BUDGET COMMUNAL M 14 - BP - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
014	Atténuations de produits	1 818 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 818 000
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	59 400	164 800	320	9 190	0	0	0	0	0	88 000	0	321 710
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	103 391	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	103 391
67	Charges exceptionnelles	9 660	20 000	0	4 000	0	0	0	0	0	0	0	33 660
68	Dot. aux amortissements et provisions	6 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 000
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>391 684</i>	<i>23 176</i>	<i>2 550</i>	<i>25 331</i>	<i>5 017</i>	<i>12 997</i>	<i>0</i>	<i>79</i>	<i>677</i>	<i>28 488</i>	<i>0</i>	<i>490 000</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>200 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>200 000</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>191 684</i>	<i>23 176</i>	<i>2 550</i>	<i>25 331</i>	<i>5 017</i>	<i>12 997</i>	<i>0</i>	<i>79</i>	<i>677</i>	<i>28 488</i>	<i>0</i>	<i>290 000</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		7 230 293	15 612	3 200	376 659	6 333	629 000	0	12 500	7 500	0	12 800	8 293 897
Recettes réelles		7 160 293	15 612	3 200	376 659	6 333	629 000	0	12 500	7 500	0	12 800	8 223 897
013	Atténuations de charges	65 000	0	0	0	0	0	0	11 700	0	0	0	76 700
70	Produits des services, du domaine, vente	7 100	15 612	3 200	350 000	3 000	205 000	0	800	0	0	12 800	597 512
73	Impôts et taxes	5 989 343	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 989 343
74	Dotations et participations	1 098 750	0	0	26 659	3 333	424 000	0	0	0	0	0	1 552 742
75	Autres produits de gestion courante	100	0	0	0	0	0	0	0	7 500	0	0	7 600
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>70 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>70 000</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>70 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>70 000</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 942 256,07									
1641 Emprunts en euros (total)					7 942 256,07									
07045034	Agence BANQUE POPULAIRE OCCITANE	08/02/2010		03/09/2010	500 000,00	F		3,900	3,588		S	X Echéance constante		A-1
1719111	Agence CREDIT AGRICOLE TOULOUSE	02/06/2022		05/12/2022	1 200 000,00	F		1,480	1,498		T	C	O	A-1
2009101A000001	CAISSE CAISSE EPARGNE MIDI PYRENEES	25/02/2015		25/02/2023	862 500,00	F		4,320	5,295		A	C		A-1
2009101A000002	CAISSE CAISSE EPARGNE MIDI PYRENEES	25/02/2015		15/04/2023	450 000,00	F		4,320	5,296		A	C		A-1
2009101A000004	CAISSE CAISSE EPARGNE MIDI PYRENEES	25/02/2015		25/11/2015	102 450,00	F		4,320	4,320		A	C		A-1
2011047	CAISSE CAISSE EPARGNE MIDI PYRENEES	17/04/2011		14/01/2013	880 000,00	F		3,500	2,582		A	C		A-1
5016567	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	23/10/2013		01/05/2014	700 000,00	F		1,110	2,177		S	C		A-1
532236E ex 2009101A001	CAISSE CAISSE EPARGNE MIDI PYRENEES	30/03/2022		25/04/2023	543 521,12	F		1,570	1,556		A	C	O	A-1
532252E ex 2009101A002	CAISSE CAISSE EPARGNE MIDI PYRENEES	30/03/2022		15/05/2023	283 588,50	F		1,570	1,556		A	C	O	A-1
534955	Agence CREDIT AGRICOLE TOULOUSE	25/09/2017		05/09/2018	500 000,00	F		1,500	1,507		T	C	O	A-1
5422011 EX 2011047	CAISSE CAISSE EPARGNE MIDI PYRENEES	17/04/2011		19/07/2011	250 000,00	F		3,340	2,296		T	C		A-1
5422063 EX 2011047	CAISSE CAISSE EPARGNE MIDI PYRENEES	17/04/2011		26/11/2011	250 000,00	F		3,340	2,560		T	C		A-1
MIN282697EUR/0302127/006	CAISSE CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOC	19/06/2001		01/05/2003	20 196,45	R	EURIBOR	3,000	1,742		T	P		A-1
MON268311EUR/0286581/001	CAISSE CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOC	02/02/2010		01/12/2010	400 000,00	F		4,240	4,240		A	X Echéance constante		A-1
T1GR5R014PR	Agence CREDIT AGRICOLE TOULOUSE	18/01/2011		20/01/2011	500 000,00	F		3,570	3,789		S	X Echéance constante		A-1

MAIRIE DE FONTENILLES - BUDGET COMMUNAL M 14 - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
T1HGRK015PR	Agence CREDIT AGRICOLE TOULOUSE	22/10/2010		20/04/2011	500 000,00	F		3,300	3,590		S	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					7 942 256,07									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		5 072 375,93					454 924,63	117 913,10	0,00	50 440,51
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 072 375,93					454 924,63	117 913,10	0,00	50 440,51
07045034		0,00	A-1	232 551,61	7,17	F		3,588	29 240,71	4 032,41	0,00	1 192,87
1719111		0,00	A-1	1 185 000,00	19,67	F		1,498	60 000,00	17 205,00	0,00	1 202,50
2009101A000001		0,00	A-1	460 000,00	7,08	F		5,295	57 500,00	19 872,00	0,00	14 779,80
2009101A000002		0,00	A-1	240 000,00	7,25	F		5,296	30 000,00	10 368,00	0,00	6 451,20
2009101A000004		0,00	A-1	54 640,00	7,83	F		4,320	6 830,00	2 360,45	0,00	206,54
20111047		0,00	A-1	440 000,00	9,00	F		2,582	44 000,00	7 304,00	0,00	6 336,22
5016567		0,00	A-1	392 682,94	11,33	F		2,177	34 146,34	11 439,23	0,00	1 779,44
532236E ex 2009101A001		0,00	A-1	543 521,12	12,25	F		1,556	41 809,32	8 604,39	0,00	5 382,53
532252E ex 2009101A002		0,00	A-1	283 588,50	12,33	F		1,556	21 814,50	4 736,80	0,00	2 580,07
534955		0,00	A-1	367 647,08	12,42	F		1,507	29 411,76	5 349,27	0,00	366,42
5422011 EX 2011047		0,00	A-1	109 375,00	8,25	F		2,296	12 500,00	1 444,68	0,00	267,38
5422063 EX 2011047		0,00	A-1	109 375,00	8,58	F		2,560	12 500,00	1 831,10	0,00	314,58
MIN282697EUR/0302127/006		0,00	A-1	333,92	0,08	R	EURIBOR	1,742	333,92	1,58	0,00	0,00
MON268311EUR/0286581/001		0,00	A-1	170 511,75	6,25	F		4,240	21 431,67	7 229,70	0,00	4 740,75
T1GR5R014PR		0,00	A-1	243 358,67	7,50	F		3,789	26 751,99	8 439,51	0,00	3 453,05
T1HGRK015PR		0,00	A-1	239 790,34	7,75	F		3,590	26 654,42	7 694,98	0,00	1 387,16
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE FONTENILLES - BUDGET COMMUNAL M 14 - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 072 375,93					454 924,63	117 913,10	0,00	50 440,51

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	16	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 072 375,93	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	16/11/2010
L	2031 Frais d'études	5	16/11/2010
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	16/11/2010
L	2051 Concessions et droits similaires	2	16/11/2010
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	20	16/11/2010
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	20	16/11/2010
L	2152 Installations de voirie	20	16/11/2010
L	21571 Matériel roulant - Voirie	10	16/11/2010
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	20	16/11/2010
L	2182 Matériel de transport	8	16/11/2010
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	16/11/2010
L	2184 Mobilier	12	16/11/2010
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	16/11/2010

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	6 000,00		0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
provision au titre des créances douteuses	6 000,00	01/03/2023	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	6 000,00		0,00	6 000,00	0,00	6 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		460 000,00	I 460 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		400 000,00	400 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	400 000,00	400 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		60 000,00	60 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	40 000,00	40 000,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	20 000,00	20 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	460 000,00	378 514,53	0,00	838 514,53

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 094 000,00	1 094 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		240 000,00	240 000,00
10222	FCTVA	80 000,00	80 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	160 000,00	160 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		854 000,00	854 000,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation des document</i>	0,00	0,00
28031	<i>Frais d'études</i>	1 126,79	1 126,79
2804131	<i>Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel</i>	935,87	935,87
2804412	<i>Sub nat org pub - Bâtiments, installat°</i>	72 174,38	72 174,38
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	12 168,76	12 168,76
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	530,94	530,94
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	2 321,00	2 321,00
281311	<i>Hôtel de ville</i>	749,80	749,80
281312	<i>Bâtiments scolaires</i>	40,00	40,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	17 297,55	17 297,55
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	942,00	942,00
281533	<i>Réseaux câblés</i>	5 692,00	5 692,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	265,00	265,00
281568	<i>Autres matériels, outillages incendie</i>	7 137,25	7 137,25
281571	<i>Matériel roulant</i>	20 191,98	20 191,98
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	872,13	872,13
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	26 798,53	26 798,53
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	11 839,42	11 839,42
28182	<i>Matériel de transport</i>	17 331,66	17 331,66
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	20 090,94	20 090,94
28184	<i>Mobilier</i>	13 013,77	13 013,77
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	58 480,23	58 480,23
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	364 000,00	364 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	200 000,00	200 000,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
---	--	---	----------------------------------	---------------------

Total ressources propres disponibles	1 094 000,00	0,00	1 162 740,05	400 000,00	2 656 740,05
---	---------------------	-------------	---------------------	-------------------	---------------------

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	838 514,53
Ressources propres disponibles	IV	2 656 740,05
Solde	V = IV – II (6)	1 818 225,52

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 061 717,10	792 883,09										15 762,56	36 149,05	
AGAPEI	2015	C	AGAPEI MAS PHARE	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	344 721,90	280 086,60	32,25	T	F	1,590	F	1,590	-			4 401,99	8 618,04	
AGAPEI	2015	C	AGAPEI MAS PHARE FONCIER	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	125 768,70	62 884,20	7,25	T	F	0,570	F	0,570	-			340,52	8 384,60	
AGAPEI	2015	C	AGAPEI MAS PHARE	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	201 171,90	125 732,40	12,25	T	F	2,510	F	2,510	-			3 061,20	10 058,60	
AGAPEI	2015	C	AGAPEI MAS PHARE FONCIER 2	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	251 004,60	203 941,20	32,25	T	F	3,240	F	3,240	-			6 531,45	6 275,12	
COLOMIERS HABITAT	2015	X Echéance constante	LES MARRONNIERS PLAÏ	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	57 300,00	48 543,82	32,08	A	F	0,800	F	0,800	-			388,35	1 291,23	
COLOMIERS HABITAT	2015	X Echéance constante	LES MARRONNIERS PLAIFONCIER	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	15 300,00	13 506,86	42,08	A	F	0,800	F	0,800	-			108,05	264,43	
COLOMIERS HABITAT	2015	X Echéance constante	MARRONNIERS PLUS	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	51 150,00	44 372,16	32,08	A	F	1,600	F	1,600	-			709,95	1 031,22	
COLOMIERS HABITAT	2015	X Echéance constante	marronniers plus foncier	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	15 300,00	13 815,85	42,08	A	F	1,600	F	1,600	-			221,05	225,81	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					6 518 971,30	5 005 015,27										106 539,21	136 587,41	
ALTEAL COLOMIERS HABITAT	2008	X Echéance constante	Construct°5 Log°loc/soc-Résidence les charmilles	CAISSE CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOC	136 500,00	106 057,49	24,92	A	F	3,100	F	3,100	-			3 287,78	2 713,37	
ALTEAL COLOMIERS HABITAT	2008	X Echéance constante	Acquisit° terrains 5 logemts loc-Résidence Les Charmilles	CAISSE CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOC	60 053,00	51 161,72	34,92	A	F	3,100	F	3,100	-			1 586,01	792,49	
CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOC	2008	X Echéance constante	4 Logements location/Accession-Centre du Village	SOCIETE ANONYME HLM LES CHALETS	147 369,60	80 815,56	15,92	A	F	0,000	F	0,000	-			0,00	4 753,86	
HLM COLOMIERS HABITAT	2015	P	2 LOGEMENTS PSLA RESIDENCE LABOURDETTE 2 CHEMIN DU GARROUSSET	SA CREDIT FONCIER DE FRANCE	88 500,00	63 694,29	16,83	T	F	1,500	F	1,500	-			936,82	3 314,87	
HLM COLOMIERS HABITAT	2015	X Echéance constante	PLAI A LA CONSTRUCTION LA BOURDETTE 2	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	106 500,00	90 225,45	32,08	A	F	0,800	F	0,550	-			496,24	2 399,93	
HLM COLOMIERS HABITAT	2015	X Echéance constante	PLUS A LA CONSTRUCTION LA BOURDETTE 2	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	213 000,00	184 324,05	31,75	A	F	1,600	F	1,350	-			2 488,37	4 362,91	
HLM COLOMIERS HABITAT	2015	X Echéance constante	PLAI CHARGE FONCIERE A LA CONSTRUCTION LA BOURDETTE 2	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	51 900,00	45 817,47	42,08	A	F	0,800	F	0,550	-			252,00	896,96	
HLM COLOMIERS HABITAT	2015	X Echéance constante	PLUS CHARGE FONCIERE LA BOURDETTE 2	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	103 800,00	93 730,82	42,08	A	F	1,600	F	1,350	-			1 265,37	1 531,98	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HLM LES CHALETS	2006	X Echéance constante	Acqu+construction 8 logements-Lot Les Magnolias I	CAISSE CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOC	237 757,00	110 953,32	12,92	A	F	0,000	F	0,000	-		0,00	7 925,23		
HLM LES CHALETS	2006	X Echéance constante	Acqu+construction 10 logements-Lot Les Magnolias II	CAISSE CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOC	361 497,00	168 698,60	12,92	A	F	0,000	F	0,000	-		0,00	12 049,90		
HLM LES CHALETS	2006	X Echéance constante	Construction 12 logements-Lot Les Magnolias III	CAISSE CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOC	431 424,00	201 331,20	12,92	A	F	0,000	F	0,000	-		0,00	14 380,80		
HLM LES CHALETS	2006	X Echéance constante	Acquisit* terrains Lot Magnolias-I II III et centre bourg	CAISSE CAISSE EPARGNE MIDI PYRENEES	497 400,00	427 911,10	32,92	A	F	4,100	F	4,100	-		17 544,36	6 007,61		
HLM LES CHALETS	2005	X Echéance constante	Travaux amélioration CAT-Clermont Capelas	CAISSE CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOC	43 150,00	9 388,01	1,92	A	F	4,930	F	4,930	-		463,20	2 979,92		
HLM LES CHALETS	2007	X Echéance constante	Construction 14 Logements-Lot*Les Magnolias II	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	189 626,00	146 690,47	23,92	A	F	3,550	F	3,550	-		5 207,51	3 741,15		
HLM LES CHALETS	2007	X Echéance constante	Acquisition terrains 14 logement-Lot Les Magnolias III	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	75 092,00	64 157,29	33,92	A	F	3,550	F	3,550	-		2 277,58	952,79		
HLM LES CHALETS	2007	X Echéance constante	Construction 14 logements-Lot Les Magnolias III	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	189 588,00	146 661,00	23,92	A	F	3,550	F	3,550	-		5 206,47	3 740,40		
HLM LES CHALETS	2006	X Echéance constante	Acquisition terrains 11 logement-Lot Les Magnolias I	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	69 386,00	58 885,27	32,92	A	F	3,750	F	3,750	-		2 208,20	884,63		
HLM LES CHALETS	2006	X Echéance constante	Construction 11 logements-Lot Les Magnolias I	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	155 905,00	118 685,63	22,92	A	F	3,750	F	3,750	-		4 450,71	3 135,54		
HLM LES CHALETS	2011	X Echéance constante	CONSTRUCT° 4 LOGEMENTS PLAI-VILLAS DE LARCAN	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	107 955,60	84 176,24	27,75	A	F	2,050	F	2,050	-		1 725,61	2 255,48		
HLM LES CHALETS	2007	X Echéance constante	Acqu. 14 log° Lot Magnolias II	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	79 817,00	68 194,12	33,92	A	F	3,550	F	3,550	-		2 420,89	1 012,75		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HLM LES CHALETS	2011	X Echéance constante	CONSTRUCT° 4 LOGEMENTS PLAI-VILLAS DE LARCAN	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	33 048,60	27 866,33	37,75	A	F	2,050	F	2,050	-		571,26	491,54		
HLM LES CHALETS	2013	X Echéance constante	ACQ°VEFA 3 PLUS LDT LABOURDETTE-ACQUISIT°TERRAIN	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	31 559,10	27 229,20	38,92	A	F	1,750	F	1,750	-		476,51	475,75		
HLM LES CHALETS	2013	X Echéance constante	ACQ°VEFA 3 PLUS LDT LABOURDETTE-CONSTRUCTION	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	64 648,50	52 420,76	28,92	A	F	1,750	F	1,750	-		917,36	1 343,53		
HLM LES CHALETS	2013	X Echéance constante	ACQ°VEFA PLAI LDT LABOURDETTE-ACQ°TERRAIN	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	8 781,30	7 576,46	38,92	A	F	1,750	F	1,750	-		132,59	132,38		
HLM LES CHALETS	2013	X Echéance constante	ACQ°VEFA PLAI LDT LABOURDETTE-CONSTRUCTION	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	21 690,30	17 587,71	28,92	A	F	1,750	F	1,750	-		307,78	450,78		
HLM LES CHALETS	2015	X Echéance progressive	PLAI LAGARDE	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	61 780,50	52 963,88	32,00	A	F	0,550	F	0,550	A-1		291,30	1 322,49		
HLM LES CHALETS	2015	X Echéance progressive	PLAI FONCIER LAGARDE	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	15 774,60	14 097,15	42,25	A	F	0,550	F	0,550	A-1		77,53	252,11		
HLM LES CHALETS	2015	X Echéance progressive	PLUS LAGARDE	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	79 061,40	71 842,97	32,00	A	F	1,390	F	1,390	A-1		998,62	1 208,70		
HLM LES CHALETS	2015	X Echéance progressive	PLUS FONCIER LAGARDE	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	26 622,60	25 148,69	42,00	A	F	1,350	F	1,350	A-1		339,51	253,24		
HLM LES CHALETS	2015	X Echéance progressive	30 PLUS FONCIER RESIDENCES DU SAVES	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	234 643,80	219 213,30	43,08	A	F	1,600	F	1,600	-		3 507,41	2 828,53		
HLM LES CHALETS	2015	X Echéance progressive	30 PLUS TRAVAUX RESIDENCE DU SAVES	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	708 593,40	639 802,35	33,08	A	F	1,600	F	1,600	-		10 236,84	12 513,76		
HLM LES CHALETS	2015	X Echéance progressive	13 PLAI FONCIER RESIDENCES DU SAVES	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	64 052,40	58 587,81	43,08	A	F	0,800	F	0,800	-		468,70	961,30		
HLM LES CHALETS	2015	X Echéance progressive	13 PLAI FONCIER RESIDENCES DU SAVES	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	248 180,40	219 277,87	33,08	A	F	0,800	F	0,800	-		1 754,22	5 071,52		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DEPARTEMENTAL H.L.M.	2006	X Echéance constante	Acquisit*terrain 19 log*Val Auss	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	103 670,10	87 981,06	32,92	A	F	3,750	F	3,750	-		3 299,29	1 321,72		
OFFICE PUBLIC DEPARTEMENTAL H.L.M.	2006	X Echéance constante	Construct*19 log*Val Aussonnelle	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	461 028,00	350 966,19	22,92	A	F	3,750	F	3,750	-		13 161,23	9 272,14		
OFFICE PUBLIC DEPARTEMENTAL H.L.M.	2006	X Echéance constante	Acquisit*immeuble 13 rue Maubec	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	10 245,90	8 512,16	32,92	A	F	3,250	F	3,250	-		276,65	140,67		
OFFICE PUBLIC DEPARTEMENTAL H.L.M.	2006	X Echéance constante	Construct*immeuble 13 rue Maubec	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	20 906,40	16 964,19	32,92	A	F	2,750	F	2,750	-		466,52	307,87		
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATION ECONOMIQUES	2010	X Echéance constante	CONSTRUCTION 4 LOGEMENTS-LDT LABOURDETTE	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	50 517,90	37 510,59	26,92	A	F	1,050	F	1,050	-		393,86	1 159,34		
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATION ECONOMIQUES	2010	X Echéance constante	ACQUISITION TERRAIN-LDT LABOURDETTE	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	142 816,80	119 400,99	36,92	A	F	1,850	F	1,850	-		2 208,92	2 193,84		
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATION ECONOMIQUES	2010	X Echéance constante	CONSTR*19 LOGEMENTS-LDT LABOURDETTE	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	48 648,30	35 932,31	26,92	A	F	0,950	F	0,950	-		341,36	1 126,23		
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATION ECONOMIQUES	2010	X Echéance constante	CONSTR*15 LOGEMENTS-LDT LABOURDETTE	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	257 213,10	198 713,98	26,92	A	F	1,850	F	1,850	-		3 676,21	5 480,82		
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATION ECONOMIQUES	2011	X Echéance constante	CONSTRUCT* 14 LOGTS-VILLAS DE LARCAN	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	114 329,10	99 422,25	37,75	A	F	2,850	F	2,850	-		2 833,53	1 484,20		
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATION ECONOMIQUES	2010	X Echéance constante	Acquisit*terrain-LDT LABOURDETTE	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	28 050,00	22 588,53	36,92	A	F	1,050	F	1,050	-		237,18	486,78		
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS ECONOMIQUES	2011	X Echéance constante	CONSTRUCT* 14 LOGTS-LES VILLAS DE LARCAN	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	336 888,60	271 849,44	27,75	A	F	2,850	F	2,850	-		7 747,71	6 475,60		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
TOTAL GENERAL					7 580 688,40	5 797 898,36										122 301,77	172 736,46	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574	1	SUBVENTION	Association BADMINTON CLUB FONTENILLES	Association	550,00
6574	2	SUBVENTION	Association COURIR A FONTENILLES	Association	500,00
6574	3	SUBVENTION	Association FONTENILLES FOOTBALL CLUB	Association	3 850,00
6574	4	SUBVENTION	Association JUDO CLUB FONTENILLES/LEGUEVIN	Association	1 500,00
6574	5	SUBVENTION	Association CLUB KARATE SHUKUKAI	Association	550,00
6574	6	SUBVENTION	Association LA BOULE FONTENILLOISE	Association	440,00
6574	7	SUBVENTION	Association SPORTIFS VOLONTAIRES	Association	300,00
6574	8	SUBVENTION	Association TAEKWONDO CLUB FONTENILLES	Association	870,00
6574	9	SUBVENTION	Association TENNIS CLUB FONTENILLOIS	Association	1 100,00
6574	10	SUBVENTION	Association TWIRLING BATON FONTENILLOIS	Association	600,00
6574	11	SUBVENTION	Association UNION SPORTIVE RUGBY CANTON OUEST 31	Association	3 850,00
6574	12	SUBVENTION	Association FONTENILLES GYM	Association	400,00
6574	13	SUBVENTION	Association AMAP DE FONTENILLES	Association	300,00
6574	14	SUBVENTION	Association SAINT LYS RADIO	Association	150,00
6574	15	SUBVENTION	Association FNACA COMITE DE FONTENILLES	Association	200,00
6574	16	SUBVENTION	Association LES PTITS LOUPS FONTENILLOIS	Association	300,00
6574	17	SUBVENTION	Association POUR LES ENFANTS FONTENILLOIS	Association	250,00
6574	42	SUBVENTION	Association FONTENILLES VTT	Association	300,00
6574	18	SUBVENTION	Association AEROMODELISME FONTENILLOIS	Association	300,00
6574	20	SUBVENTION	Association ARTS ET LOISIRS A FONTENILLES	Association	350,00
6574	22	SUBVENTION	Association FONT EASY CREATIVE	Association	300,00
6574	23	SUBVENTION	Association FONTENILLES JAZZ DANCE	Association	400,00
6574	24	SUBVENTION	Association ACCA DE FONTENILLES CHASSEURS	Association	300,00
6574	25	SUBVENTION	Association ASS PECHE ET PROTECTION MILIEU AQUATIQUE CANTON ST LYS	Association	500,00
6574	28	SUBVENTION	Association RAIL MINIATURE FONTENILLOIS	Association	350,00
6574	32	SUBVENTION	Association COOPERATIVE SCOLAIRE GENIBRAT	Association	3 440,00
6574	47	SUBVENTION	Association THE HAPPY SINGERS	Association	200,00
6574	33	SUBVENTION	Association COOP SCOL ECOLE MATERNELLE GROUPE SCOLAIRE LA FONTAINE	Association	1 280,00
6574	34	SUBVENTION	Association COOP SCOL ECOLE ELEMENTAIRE LAFONTAINE	Association	2 470,00
6574	36	SUBVENTION	Association FCPE/APE PRIMAIRE FONTENILLES	Association	250,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	48	SUBVENTION	Association APE FCPE GENIBRAT FONTENILLES	Association	150,00
6574	40	SUBVENTION	Association FONTENILLES HANDBALL	Association	350,00
6574	41	SUBVENTION	Association LA CAHUTE DU MELOMANE	Association	330,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		14,00	2,53	16,53	16,23	0,00	16,23
Adjoint administratif	C	2,00	1,67	3,67	3,67	0,00	3,67
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	4,00	0,86	4,86	4,86	0,00	4,86
Attaché Principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1° cl.	B	2,00	0,00	2,00	1,70	0,00	1,70
FILIERE TECHNIQUE (c)		20,00	12,39	32,39	27,82	4,57	32,39
Adjoint technique	C	4,00	8,10	12,10	8,53	3,57	12,10
Adjoint technique ppal 1° cl	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	6,00	4,29	10,29	10,29	0,00	10,29
Agent de Maîtrise Principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	6,13	7,13	7,13	0,00	7,13
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	0,00	5,27	5,27	5,27	0,00	5,27
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	1,00	0,86	1,86	1,86	0,00	1,86
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Adjoint du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conserv ppal 1° cl.	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	2,63	2,63	1,72	0,91	2,63
Adjoint d'animation	C	0,00	1,77	1,77	0,86	0,91	1,77
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	0,00	0,86	0,86	0,86	0,00	0,86
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

MAIRIE DE FONTENILLES - BUDGET COMMUNAL M 14 - BP - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Brigadier chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		40,00	23,68	63,68	56,90	6,48	63,38

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint d'animation	C	ANIM	367	0,00	A	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	A	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	A	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	A	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	A	CDD
Assistant de conserv ppal 1° cl.	B	CULT	446	0,00	A	CDD
Ingénieur	A	TECH	774	0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				52 114,28		
ATSEM	C	S	367	0,00	A	CDD
Adjoint technique	C	TECH		20 681,28	A	A
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	A	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	A	CDD
Allocation retour à l'emploi		OTR		31 433,00	A	A
TOTAL GENERAL				52 114,28		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
SDEHG		SFP	85 448,00
SMEPE		SFP	400,00
SDIS		SFP	43 000,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	49,58	8,99	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	121,30	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	-100,00			0,00	-100,00